



CAPD du 15 mars 2018 : déclaration du SNUDI-FO 95

Monsieur le directeur académique,

Le 22 mars, 7 fédérations de fonctionnaires dont FO appellent à la grève. C'est une réponse au « rouleau compresseur », aux attaques sans précédent que connaissent les agents de la fonction publique et donc les services publics. Cet appel à la grève est une réponse aux réformes à marche forcée. Le gouvernement concentre un nombre inédit de décisions négatives contre les personnels et leurs statuts en un temps record. Gel du point d'indice pour l'année 2018, rétablissement du jour de carence, hausse de la CSG partiellement compensée et non pérennisée, coupes budgétaires... Avec le programme Action Publique 2022, il s'agit de détruire le cadre statutaire jugé « *trop rigide* », il s'agit de remettre en cause l'évolution des carrières par l'instauration d'une « *rémunération au mérite* », c'est-à-dire l'individualisation, supprimer 120 000 postes au travers notamment d'« *un plan de départ volontaire* », privatiser les missions de service public, en commençant par la SNCF, et recourir plus largement encore aux contractuels.

Le SNUDI FO appelle nationalement à la grève également contre les mesures de carte scolaire annoncées pour la rentrée 2018 qui donnent priorité aux dédoublements des CP et CE1 découlant d'annonces gouvernementales démagogiques et qui conduisent en France à des milliers de fermetures de classes, à l'absence d'ouverture d'un très grand nombre de classes, à la poursuite des suppressions de classes spécialisées, aux fusions d'écoles... Le SNUDI FO appelle également à la grève pour le retour à la semaine de 4 jours sur tout le territoire pendant 36 semaines comme cela a déjà été décidé dans 90 % des communes. Le SNUDI FO revendique enfin le rétablissement de barèmes chiffrés basés essentiellement sur l'AGS, contre l'évaluation des enseignants qui individualise leur déroulement de carrière, instaure le salaire au mérite et l'arbitraire.

Cette CAPD se tient peu après les résultats des permutations. Les départs du Val d'Oise sont évidemment, encore une fois, trop peu nombreux cette année (128 parmi les 877 demandes) mais surtout l'annonce par le ministère des résultats puis leur remise en cause a été déplorable, générant angoisse pour les uns et espoir pour les autres. Les

mutations sont un sujet sensible et le Ministère ne semble pas avoir mesuré l'impact de l'envoi d'un SMS la semaine dernière, sans aucune explication, à plus de 17000 collègues ayant participé aux permutations. Dans ces conditions, le SNUDI FO a demandé au Ministère que l'ensemble des collègues, à qui une mutation avait été annoncée le 5 mars, puissent effectivement être mutés. Les collègues n'ont pas à pâtir d'une erreur de l'administration.

Par ailleurs, le SNUDI FO 95 demande que les situations difficiles des collègues non mutés, toujours très nombreux, que ce soit dans des situations sociales ou médicales difficiles, que ce soit en demande de rapprochement de conjoints, puissent être prises en compte par l'obtention d'exeats.

Les opérations du mouvement intra ont commencé mardi 13 mars au soir : nous vous remercions donc d'avoir reculé la date de fermeture du serveur au 26 mars.

A l'ordre du jour de cette CAPD figure notamment la liste d'aptitude à la direction d'école mais jusqu'à ce matin, nous n'avons reçu aucun document, ce qui nous a empêché d'avoir un regard dessus ou un échange avec les collègues concernés. Nous le déplorons.

Concernant les disponibilités, nous constatons que le nombre de demandes sur autorisation est réduit cette année, passant de 63 à 48. Aussi, nous vous demandons qu'elles soient toutes accordées.